

Défendons la Révolution du peuple et de la jeunesse de Tunisie !

jeudi 27 janvier 2011, par [PTPD](#) (Date de rédaction antérieure : 26 janvier 2011).

Tandis que d'un bout à l'autre du pays, se poursuit la Révolution du peuple et de la jeunesse de Tunisie, que cette révolution balaie les figures de l'ancien régime, préfets, sous-préfets, présidents d'organisations et d'associations, personnalités corrompues dans les secteurs administratifs, sécuritaires, économiques et culturels ; tandis que s'exprime sans faiblir l'exigence du départ du gouvernement Ghannouchi et de la dissolution du parti RCD, le Parti du Travail Patriotique et Démocratique affirme ce qui suit :

a) il faut répondre immédiatement aux revendications et aux aspirations légitimes des classes et couches populaires déshéritées qui sont l'avant-garde de la Révolution, et en particulier la revendication de développement et de bien-être des zones non côtières marginalisées ;

b) il faut dissoudre le gouvernement actuel qui compte dans ses rangs des membres qui ont servi le président déchu, cautionné ses crimes et appliqué ses politiques anti-nationales et anti-populaires et former un gouvernement national, civil, provisoire, chargé d'expédier les affaires courantes et de préparer l'élection d'une Assemblée Constituante.

Dans ce contexte, le Parti du Travail affirme que toute solution doit être fondée sur les points suivants :

1° prendre en considération les forces de cette Révolution qui, partie de Sidi Bou Zid, s'est propagée dans tout le pays et dont l'avant-garde, sous la forme de la Caravane de la Libération, est arrivée le 23 janvier au Palais du Gouvernement à la Kasbah ;

2° reconnaître les comités civils et populaires qui se sont constitués dans nombre de villes et de quartiers et ont mené des luttes héroïques contre les bandes du régime déchu et ses symboles ;

3° mettre en valeur le rôle de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) qui, dès le début, a mis ses locaux et ses moyens au service du mouvement révolutionnaire, ainsi que le rôle des associations militantes, telles la Ligue des Droits de l'Homme, l'Ordre des Avocats, l'Associations des Magistrats, le syndicat des Journalistes et l'Association des Femmes Démocrates ;

4° rompre définitivement et radicalement avec les figures de l'ancien régime et agir pour qu'ils soient jugés et rendent les biens financiers et matériels qu'ils ont accaparés ; agir pour que leurs victimes soient réhabilitées et dédommagées.

Tout cela nécessite de hâter la formation de trois commissions, en particulier la commission d'enquête sur la corruption et la commission d'enquête sur les responsabilités dans les tirs à balles réelles ; de publier au plus vite l'identité des personnes arrêtées et d'instruire rapidement leur affaire ; enfin d'instruire au plus vite les dossiers juridiques afin que soient rapatriés les fortunes et les biens qui se trouvent à l'étranger.

5° garantir l'indépendance nationale, défendre les intérêts nationaux, criminaliser la normalisation avec l'état sioniste, refuser les exigences de l'Union Européenne sur la libéralisation des échanges

agricoles et de services.

6° assurer la participation de tous les partis et associations et groupes militants, sans exclusive, fondée sur l'action politique civile.

Tunis, le 26 janvier 2011

Parti du Travail Patriotique et Démocratique
